

Un nouveau projet d'aliénation

Ce projet fait actuellement l'objet d'une enquête publique en mairie. L'association des Amis des chemins de Sologne s'y oppose.

■ Un nouveau projet d'aliénation de chemin fait actuellement l'objet d'une enquête publique à la mairie de Cerdon, enquête autorisée par le conseil municipal de Cerdon lors de sa séance du 26 septembre 2016.

Le chemin rural en question est celui des Pichons (CR 5) qui part de la route de Sully et passe au nord d'un bel ensemble bâti (de type solognot) au lieu-dit La-Creuse, propriété de la SCI Charlotte et de Jacques Collet. Il rejoint le chemin Saint-Marc-des-Longeaux, lequel remonte au chemin de la Turne à la Charmoye.

Remplacé par un chemin longeant la Gravotte

À la lecture du dossier consultable en mairie, on apprend que ce chemin,



Marie et Raymond Louis sur le joli chemin des Pichons qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique en vue de son aliénation. Le couple ne l'entend pas ainsi.

(tout comme celui de Vieux Gué, le CR 6 situé au sud) a déjà fait l'objet par le passé d'une modification. Il passait autrefois au milieu de l'ancienne ferme rénovée, il la con-

tourne désormais au nord. Il est également signalé une anomalie au niveau du cadastre, mais les explications ne sont pas très claires.

Toujours est-il que l'objectif principal aujourd'hui est d'aliéner partiellement le chemin des Pichons et de le détourner (sans doute bien avant la propriété) au sud vers la rivière de la Gravotte et le chemin de Vieux-Gué totalement envahi par la végétation. La partie du chemin de Vieux-Gué longeant la façade de la propriété serait elle aussi aliénée (voir le plan). Cet itinéraire de remplacement serait refait en « chemin vert », avec « une emprise de 6 m à compter de la rive de la

Gravotte comprenant un fossé de 1,50 m de large destiné à protéger le passage vert de 3 m. »

La crainte d'une grande clôture pour la chasse

Cette nouvelle procédure en cours a attiré l'attention des Amis des chemins de Sologne, association basée à Brinon qui a pour but la sauvegarde des chemins ruraux afin que « les randonneurs à pied, à cheval ou à vélo puissent découvrir et parcourir la région tout en respectant les propriétés privées et les autres usagers, notamment les chasseurs. »

Son président, Raymond Louis, a donc pris connaissance de ce nouveau projet qui est selon lui in-

quiétant. « Pourquoi déplacer un chemin de si peu, d'autant qu'il est interdit à tout véhicule à moteur ? », s'interroge-t-il. En effet le chemin de remplacement longera également la propriété, mais côté sud. Ainsi Raymond Louis craint que les terres de cette propriété ne s'étendent au nord... et soient un jour clôturées pour la chasse. Et le deuxième combat des Amis des chemins de Sologne, c'est justement les grandes clôtures qui empêchent la libre circulation du gibier et créent de la consanguinité.

Quoi qu'il en soit, Raymond Louis tout comme son épouse Marie (secrétaire de l'association et elle aussi très impliquée dans cette cause) souhaite ardemment que ce chemin des Pichons reste à la disposition des randonneurs, « d'autant qu'il est fort beau et carrossable alors que celui le long de la Gravotte ne le sera pas.

Il n'est prévu aucun remblai dans le dossier, alors que normalement, on doit refaire un chemin l'identique », rappelle-t-il.

Enfin le fait que le CR 5 ne soit pas inscrit au PDI-PR (plan départemental des itinéraires de randonnée) n'est pas, selon lui, une raison suffisante pour le condamner.

Ainsi l'association va suivre de très près cette nouvelle affaire et espère bien obtenir gain de cause, ce qu'elle a souvent réussi à faire dans d'autres circonstances similaires. A faire à suivre...

HERVÉ LE ROUX DUPEYRON

Pratique. L'enquête publique concernant l'aliénation d'un tronçon du « chemin des Pichons la Charmoye » et le projet de création d'un nouveau chemin dit « chemin de Vieux-Gué » se déroule en mairie de Cerdon jusqu'au lundi 27 février. Le commissaire enquêteur, Pierre Boubaud, recevra en mairie le vendredi 17 février de 14 à 16 h, et le lundi 12 février de 10 à 12 h.
Contact de l'association : lesamisdescheminsdesologne@sfr.fr ou 06.82.83.88.85



En rouge le chemin des Pichons, en noir la partie aliénée remplacée par le tracé vert le long la Gravotte.



C'est le long de la rivière la Gravotte qu'il est prévu un chemin de substitution.